

Commençons par évoquer la question budgétaire. La situation très incertaine ne laisse entrevoir aucun signal positif concernant le budget de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et donc de ses établissements, bien au contraire. S'enfoncer toujours plus dans l'austérité pour financer une économie de guerre, en continuant de servir des cadeaux fiscaux aux entreprises – faudrait surtout pas toucher au 8 milliards de crédit impôt recherche, par exemple - et en refusant de taxer les plus riches, c'est faire le choix de services publics dégradés, et de toujours plus de précarité.

L'absence, année après année, dans les projet de loi de finance de moyens pour financer différentes mesures générales, telles les mesures Guérini, les augmentations du prélèvement du CAS pension ou la part employeur de la protection sociale complémentaire, mais aussi le GVT, met les établissements de l'ESR dans l'incapacité d'effectuer correctement leur mission de service public et, surtout, creuse les inégalités entre établissements. Dans ce contexte, renvoyer aux établissements la responsabilité de la mise en œuvre de la PSC qui, rappelons-le, découle d'un accord national signé par le Ministère, est totalement inacceptable. C'est à l'État de permettre à l'ensemble des établissements de mettre en œuvre l'accord qui, pour rappel, prévoit « *l'entrée en vigueur des régimes à la même date pour tous les bénéficiaires* » des trois périmètres ; par ailleurs, un report pour une part des bénéficiaires ferait peser un risque sur l'équilibre de la PSC pour l'ensemble des trois périmètres puisqu'il existe des mécanismes de solidarité interne. Les subventions pour charge de service public des établissements doivent donc être abondées en conséquence. Alors que le processus d'affiliation est enclenché, SUD éducation et SUD Recherche s'inquiètent aussi fortement des tarifications trop élevées pour les personnels aux revenus les plus modestes. Nous constatons que les cotisations enfants sont trop élevées, notamment quand on fait le comparatif avec les autres ministères où elles ont été négociées. Pour faire baisser ces tarifications, il faut :

- Repousser le plafond au-delà duquel la cotisation n'augmente plus pour mettre à contribution les plus gros revenus parmi les agentes et les agents ;
- Et si on ne peut pas revenir sur le plafond, alors, il faut un mécanisme interne, basé sur les revenus des agentes et des agents pour contrebalancer ce plafond de cotisations.

SUD éducation et SUD Recherche défendent le 100 % Sécu, sans reste à charge pour les personnels, avec une part plus importante de la cotisation employeur, la fin des jours de carence et le retour à un traitement à 100 % lors d'un congé maladie ordinaire.

D'autre part, en cette journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, nous souhaitons rappeler au ministre les revendications portées depuis plus d'un an par plusieurs associations (le Collectif des personnels non-enseignants des missions égalité de l'ESR, l'Observatoire des Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, le Clashes, l'Anef), plusieurs syndicats d'étudiantes et d'étudiants et plusieurs syndicats de l'ESR, dont nos syndicats de Solidaires, la FercSup-CGT et le SNESup-FSU face au manque de moyen criant pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR :

Notre collectif revendique notamment :

- que la circulaire prévue dans le cadre du plan national d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du MESR soit envoyée sans délai aux établissements. Elle devra comprendre obligatoirement les éléments suivants :

- la pérennisation (titularisation, CDIation) en urgence des postes des personnels contractuels dans les missions égalité ;

- le nombre de postes pérennes à temps complet au grade ingénieures ou ingénieurs d'étude (ou supérieur) qui seront rattachés à la mission égalité de l'établissement en fonction de sa taille avec un minimum d'1 ETP pour 5 000 personnes (étudiantes, étudiants et personnels) ;
  - la mise en place d'un dispositif gratuit et anonyme d'accompagnement psychologique financé par le ministère à destination de l'ensemble des personnels en charge du recueil des témoignages pour des faits de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires ;
  - un portage politique obligatoire au sein des établissements, avec un nombre d'heures de décharges plancher pour les chargées et chargés de missions, référentes et référents, vice-présidence qui soit suffisant.
- que les demandes de reconnaissance en accident de service ou de travail et d'attribution de la protection fonctionnelle aux victimes aboutissent.
- que soit diffusé un bilan détaillé et transparent du plan de lutte contre les VSS 2021-2025 comprenant les actions effectivement financées et mises en œuvre.
- que l'argent non dépensé dans le cadre du plan VSS 2021-2025 soit prioritairement alloué aux missions égalité des établissements et que les moyens mis en place dès 2026 soient à la hauteur des besoins réels des établissements.
- que les procédures disciplinaires puissent garantir une prise en charge des violences juste et protectrice, en renforçant les droits des victimes et en assurant des sanctions dissuasives.

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence l'intervention du Ministre pour empêcher la tenue du Colloque « la Palestine et l'Europe : poids du passé et dynamiques contemporaines » qui devait se tenir au Collège de France les 13 et 14 novembre. Sud éducation et Sud Recherche condamnent cette intervention du Ministre qui constitue une remise en cause inacceptable des libertés académiques et qui s'intègre dans une politique plus générale visant à empêcher toute libre expression sur Israël-Palestine, jusqu'à vouloir interdire la recherche académique sur ce sujet. Et bien entendu, comme d'autres, nous condamnons aussi fermement le projet d'enquête nationale sur l'antisémitisme dans l'enseignement supérieur et la recherche, à la fois sur le fond et la forme, et demandons son retrait.

**Un budget en chute libre d'année en année, l'État qui asphyxie les établissements, un ministre insultant envers le personnel et les universités (« bande de nuls déposez plus »), des pressions et menaces contre les libertés académiques, des salaires en berne et des conditions de travail dégradées...**

**Autant de raisons pour se mobiliser le 2 décembre,  
En grève et en manifestations !**